



Projet Pédagogique
Victor Duruy
Maternel
Des Vacances Scolaires
Année 2022-2023

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure.....	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	9
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	10
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	10
Les objectifs du PEL - PEdT	11
LES METHODES PEDAGOGIQUES.....	17
LES MOYENS	18
Les humains	18
Le matériel.....	20
Les partenaires.....	20
Le fonctionnement de la structure (adapté à la situation sanitaire)	21
La responsabilisation:	23
La durée du repas	23
La communication	24
L'EVALUATION	26
Les outils d'évaluation.....	27
La Charte de qualité	27
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	29
Les moyens	29
Nos engagements	29
La Fédération Léo Lagrange Fédération	30
La Délégation Nationale Enfance	31





Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Il y a plusieurs activités extra-scolaires dans le quartier, salle de boxe thaï, taekwondo, Foot, parc de loisirs (Bas Vernet et Torcatis)

Association du Bas Vernet, club de foot du Bas-Vert

Le quartier du Bas Vernet propose des jardins familiaux aux habitants de celui-ci.

Des structures d'accueils sont proposées aux familles tel que la halte-garderie, le LAEP, les accueils de loisirs primaire et maternel dont l'organisateur est Léo Lagrange, ainsi que la maison pour tous dont l'organisateur est la Mairie de Perpignan.

Nous avons à proximité le théâtre de l'Archipel ainsi que plusieurs lieux culturels dans le centre de la Ville de Perpignan.



La structure et son environnement :

Les groupes scolaires : Groupe scolaire Victor Duruy maternel et élémentaire REP +
Groupe scolaire Pont Neuf maternel et élémentaire.

L'école maternelle Victor Duruy accueille 144 enfants dont 4 classes de grande section composées de 14 élèves par classe et 3 classes de tous petits, petits, moyens composées de 28 élèves par classe.

Le plan mercredi se fait avec le public maternel

Géographiquement l'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident en majorité dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.



L'école maternelle Victor Duruy :

Contexte

L'école est située dans le quartier du Bas-Vernet dans le groupe scolaire Victor Duruy rue du Carol 66000 PERPIGNAN.

Elle fait partie du réseau REP+ Pagnol.

Elle accueille en très grande majorité des élèves habitants dans des logements sociaux du quartier (Roudayre, Clodion et Torcatis).

Le Bas Vernet fait partie des 10 quartiers prioritaires les plus pauvres de France. 2600 habitants avec un taux de pauvreté de 67.5%.

Les acteurs :

Une directrice, un service civique à mi-temps qui est en cours de recrutement, 7 enseignantes, six ATSEM, une psychologue scolaire et trois AVS



L'organisation

Il y a 7 classes dont 4 classes de grande section 14 enfants par classe et 3 classes de moyens petits et tout petit dont la moyenne est de 26 enfants par classe.

3 ATSEM pour les classes des moyens et petits, et 3 autres qui divisent leurs temps en demi-journée sur les 4 classes des grandes sections.

Le partenariat :

Préparation et organisation au conseil des maitres du marché de Noël, du carnaval et du spectacle fin d'année.

La communication se fait quand le besoin s'en ressent car nous n'avons pas énormément de projets en commun.

Nous échangeons sur la journée des enfants des problèmes éventuels.

Ayant des enfants en commun entre l'école et le centre de loisirs nous sommes invités à participer aux différentes équipes éducatives.

L'espace ludothèque qui a été mis en place en commun est toujours en cours de construction « projet en commun par la cité éducative ».

Dans le quartier :

Il y a plusieurs activités extra-scolaires dans le quartier, salle de boxe thaï, taekwondo, Foot, rugby et cours de langue « arabe, turque, marocain... ».

Contexte

Perpignan (Perpinyà en catalan) est située dans le département des Pyrénées-Orientales et la région Languedoc-Roussillon. Les habitants de Perpignan sont appelés les Perpignanais[].

Au 1er janvier 2018 la population est estimée à 119 188 habitants[], Perpignan est la trente-cinquième ville de France de par sa population.

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Les quartiers alentours

Liste des Quartiers de Perpignan (non exhaustive)

Haut-Vernet, Bas-Vernet, Moyen-Vernet, Saint Jacques, Saint Gauderique, Mailloles , Château-Roussillon, Moulin à Vent, Saint-Mathieu, Saint-Jean, Perpignan-Bompas, De la Gare, Saint-Assisclé, Parc Ducup, Les Remparts, Massilia, Clos Banet, Porte d'Espagne, Catalunya, Saint Charles, Les Coves, Saint Martin, Pascot , Mas Balande.



Le quartier du Bas -Vernet fait partie des 10 quartiers prioritaires les plus pauvres de France. 2 854 habitants avec un taux de pauvreté de 71,3%.

Le quartier du Bas Vernet réunit 1225 logements où logent 2854 habitants soit 2.8 % de la population de la commune de Perpignan. Il est divisé en plusieurs secteurs: Clodion I, Clodion II, Torcatis et Roudayre.

C'est un quartier qui concentre plus de jeune que sur l'ensemble de la ville on n'y trouve 45 % d'enfants et de jeunes de 0 à 25 ans et 14% de retraités. La taille des ménages est plus élevée dans le quartier que sur l'ensemble de la commune 2.7 enfants par famille contre 2.04 dans la commune, il y a un taux de grande famille (5 personnes et plus) de 16 % contre 5% dans la commune.

Le quartier joue un rôle d'accueil pour les populations immigrées qui s'y trouve fortement concentrées 28,6% contre 10,5% sur Perpignan, ces personnes sont originaires, en majorité d'Afrique du nord. En ce qui concerne la situation économique des familles, 45 % sont en situation de précarité, elles ont des revenus de transfert (Le RSA) et 23% sont des salariés (en contrat à durée indéterminé ou déterminée) les catégories socioprofessionnelles sont issues du secteur tertiaire, services, restauration, bâtiment, agriculture.

Le quartier a profité du plan national de rénovation urbain (PNRU), cela consisté à le désenclaver, créer des espaces verts, des espaces de jeux, des lotissements, un stade cela a permis d'ouvrir le quartier vers l'extérieur. Plusieurs arrêts de bus de la compagnie SANKEO sont implantés dans le cœur du quartier.

Le groupe scolaire maternel et primaire Victor Duruy et l'accueil de loisirs ont fait partie de ce projet.

Les espaces éducatifs :

Il y a plusieurs activités extra-scolaires dans le quartier, salle de boxe thaï, taekwondo, Foot, parc de loisirs (Bas Vernet et Torcatis)

Association du Bas Vernet, club de foot du Bas-Vert

Le quartier du Bas Vernet propose des jardins familiaux aux habitants de celui-ci.

Des structures d'accueils sont proposées aux familles tel que la halte-garderie, le LAEP, les accueils de loisirs primaire et maternel dont l'organisateur est Léo Lagrange, ainsi que la maison pour tous dont l'organisateur est la Mairie de Perpignan.

Nous avons à proximité le théâtre de l'Archipel ainsi que plusieurs lieux culturels dans le centre de la Ville de Perpignan.

Les forces et faiblesses repérées.

L'une des faiblesses repérée est la barrière de la langue avec certaines familles. Depuis la crise sanitaire de la Covid-19, nous avons rencontrées des difficultés dans le fonctionnement habituel de l'ALSH comme le brassage des groupes, certaines activités ont dû être réadaptées. Nous avons pu repérer aussi une hausse de la délinquance par la dégradation



de mobilier urbain ainsi que l'intrusion dans la cour de récréation (morceaux de verres, débris...).

En ce qui concerne les forces repérées dans le quartier, très bonne relation avec les familles malgré la barrière de la langue, il y a plusieurs petits commerces de proximité ainsi que deux cabinets médicaux, deux pharmacies.

Les dispositifs

Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)

Contrat urbain de cohésion sociale

Contrat Territoriale Globale,

Projet Educatif Local

Projet Educatif De Territoire

Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle

APU

Dispositif de réussite éducative

Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Le public visé :

L'accueil de loisirs maternel Victor Duruy ouvre ses portes aux enfants scolarisés à partir de 2 ans et demi jusqu'à 6 ans.

L'accueil de loisirs de primaire Bas Vernet est ouvert aux enfants âgés de 6 à 12 ans.

En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes d'enfants de 2 ans et demi à 12 ans dont voici les principales caractéristiques par tranche d'âge :

Les enfants d'âge maternel en sont au stade de la découverte du langage, de leur corps, de leurs mouvements, de l'autre, de leur environnement: ils ont tout à apprendre et leur curiosité est sans limite. Le rôle de l'animateur est de stimuler, répondre à cette curiosité, permettre, encourager et encadrer ce besoin d'expérimentation.

A partir de 5/6 ans, les enfants commencent à comprendre ce qu'est un groupe et ont besoin d'en faire partie. Ils prennent conscience de l'utilité des règles de vie en collectivité.

Le rôle de l'animateur est de guider l'enfant dans cette démarche, de fixer un cadre solide et sécurisant, de l'amener vers la notion de citoyenneté.

Le besoin d'activité est important, l'animateur doit y répondre en lui faisant découvrir de nouvelles pratiques et de nouvelles techniques.

Nous accueillons les enfants de toutes les écoles de Perpignans et ses alentours.



L'inscription se fait directement auprès de la directrice du centre de loisirs, des documents devront être complétés et fournis afin que l'inscription puisse être validée.

Il n'y a aucune priorité pour les inscriptions l'accès au centre de loisirs est ouvert à tout le monde que le parent travaille ou pas. Nous constatons qu'à Victor Duruy la majorité des parents des enfants inscrits n'ont pas d'activité professionnelle stable (vendage, intérim, CDD), nous comptons 40% de parents qui ont une activité professionnelle stable. Dans chaque foyer il y a une moyenne de 3 enfants par ménage ;

Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 3 à...
D'imitation/ de création	Désir d'autonomie parallèle à une dépendance étroite vis à vis de l'entourage ; imitation d'un rôle, d'un personnage. Les créations individuelles symboliques (le dessin, la pâte à modeler) représentent quelque chose pour l'enfant qui crée ce qu'il a vu, entendu ou vécu. L'enfant utilise des signes, des symboles.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Besoin de connaître les choses par leur nom, de connaître les qualités et la structure des objets.
De socialisation/ d' « autonomie »	La socialisation s'amorce et s'instaure. L'enfant prend parallèlement conscience de lui et d'autrui. Besoin d'être seul, de se séparer du groupe quand on en a envie.
D'aimer, d'être aimé/	Etablissement de la relation triangulaire : enfant-père-mère. Le père devient le second pôle d'intérêt de la vie de l'enfant. Période de construction du moi avec opposition : amour de soi, imitation.
De mouvement	Age déménageur, acrobate
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	Jouer à avoir peur, aller à la découverte de l'inconnu, trouver les limites de son corps.
D'activité/ de « ne rien faire »	A 3 ans : Age déménageur A 4 ans : L'enfant peut concevoir et décrire les transformations des objets. Expérimentation des quantités et des volumes.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences. Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes



	Milieu riche en secteur, en bruits naturels Possibilité de silence Aménagement permettant de se reposer Rythme d'activité le plus individualisé possible Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux.
--	--

Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

Les enfants :

	Type d'accueil	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	TOTAL
Accueil De Loisirs Extra-scolaires	Vacances d'automne 2022	14	16	14	45
	Vacances d'hiver				
	Vacances de printemps				
	Grandes vacances				

Il y a plusieurs activités extra-scolaires dans le quartier, salle de boxe thaï, taekwondo, Foot, rugby et cours de langue « arabe, turque, marocain... ».

Le parc des sport la piscine espace aquatique ainsi que des espaces culturels à visiter.

Association du Bas Vernet, club de foot du Bas-Vert qui accueille les enfants à partir de 4 ans.

Les faiblesses qu'ils pourraient y avoir afin de pratiquer des espaces extra-scolaires et le tarif pour certaines familles.





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- **L'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **l'Enfant acteur,**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **la place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.



Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les dif-férents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEdT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)



5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PEDT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs Généraux

- 1-Développer l'autonomie
- 2-Respecter le rythme de vie de l'enfant
- 3-Développer la responsabilisation
- 4-Rendre l'enfant citoyen
- 5-protection de la nature et de l'environnement

Des objectifs à l'action.

1/ Développer l'autonomie

Amener l'enfant à évoluer dans l'espace et le temps

*En utilisant tout l'espace mis à notre disposition :

Cours, jardins, salles d'activité, salle de motricité etc...

*En mettant en place des salles par groupe d'enfant :





Une salle pour le groupe des grands, pour le groupe des moyens et pour le groupe des petits, il est mis en place une salle commune, qui est la salle de motricité de l'école ou les 3 groupes organisent des jeux en commun.

*En mettant en place des repères personnalisés pour chaque enfant :

Prénom sur le porte manteau, les lits sont personnalisés, des salles pour le temps calme sont mis es en place.

Développer la motricité de l'enfant

En mettant en place différent projets d'activités de motricité, expression corporelle, gym, vélo, danse...

*En proposant des projets d'activités manuelles adaptées à chaque tranche d'âge comme le découpage, dessin, peinture, collage...

Amener l'enfant à développer ses capacités intellectuelles et créatives

*En donnant l'opportunité à l'enfant d'exprimer ses idées et de prendre en compte ses propositions :

Demander leurs avis sur différents projets, les sorties, les films...

*En lui laissant la possibilité de faire des choix entre des activités qui lui sont proposées le matin et jeux proposés : ludothèque, activité à la carte tous les après-midi.

*En amenant l'enfant à manipuler, expérimenter et repérer

*En mettant en place des temps de parole pour donner à l'enfant la possibilité de s'exprimer : chanter, raconter sa journée et en faire un bilan.

*Apprendre à l'enfant à s'auto évaluer : l'animateur organise avec les enfants un bilan sur le comportement de chacun un outil sera produit en début d'année scolaire par groupe et affiché par exemple (la météo pour les petits, l'échelle pour les grands et les smiley pour les moyens.

Amener l'enfant à développer son autonomie dans son quotidien

*En insistant sur l'importance de gérer ses affaires personnelles:

Mettre sa veste, la ranger sur son porte manteau, faire les lacets, débarrasser ses couverts, se brosser les dents après les repas.

*En le rendant responsable du matériel qu'il utilise

Faire participer les enfants au rangement du matériel et des jeux.

2/ Respecter le rythme de vie de l'enfant

Respecter le rythme de l'enfant sur une journée

*En prenant en compte la courbe de concentration de l'enfant : tous les animateurs doivent prendre connaissance de cet outil afin de réagir au mieux.

*En mettant en place des accueils échelonnés le matin et le soir : un enfant qui a besoin de sommeil à la possibilité de venir à 9h00.

*En permettant aux familles d'avoir plusieurs possibilités d'accueil : le matin, avant le repas, après le repas.

*En prenant en compte l'état de l'enfant et en proposant des activités de différent rythme : jeux sportifs, lecture, activité manuelle ou jeux calme.

*En mettant en place des temps calme adapter aux différentes tranches d'âges selon le moment : après le repas, sieste pour les petits, temps calme pour les moyens et grands.

3/ Développer la responsabilisation

Laisser le libre choix

*En laissant l'enfant choisir parmi les activités proposées par l'animateur des activités à la carte sont organisées avec des coins spécifiques.



*En permettant à l'enfant de disposer de l'organisation de sa salle : l'enfant participe activement à la décoration de la salle.

Amener l'enfant à respecter les règles de vie

*En élaborant des règles de vie juste et cohérente avec la participation des enfants

*En mettant en place des affiches illustrant les règles de vie afin de permettre une vie commune et agréable sur différents lieux « toilettes, salle commune, dortoir et salle d'activité »

*Mise en place de règles sur l'hygiène : élaboration de ses règles avec l'équipe.

*Faire participer les enfants à l'élaboration des règles : mise en situation, prise de photos.

*Mettre en évidence les règles : par un support visuel des règles dans les toilettes, collage de photos, dessins

*Mise en place d'un rappel des règles d'hygiène quotidien : souvent intégrer au temps de parole.

Amener l'enfant à se respecter et à respecter les autres

*En mettant en place des jeux d'équipe qui favorise l'échange et le respect.

*En éveillant le sentiment d'exemplarité entre enfant et favorisant l'entraide : les grands doivent s'occuper des petits lors des sorties, des repas, un grand doit montrer à un petit comment se ranger...

4/ Rendre l'enfant citoyen

Faire découvrir sa ville et son monde extérieur

*En faisant participer l'enfant aux actions de la ville : fête des droits de l'enfant

*En organisant des sorties régulières en relation avec différents projets : découverte des monuments de perpignan « projet sur le patrimoine ».

*En organisant des sorties pédagogiques : la découverte des animaux au travers la visite de fermes.

Favoriser une activité entre le centre de loisirs maternel et le centre de loisirs primaire

* Mettre en place un mode de fonctionnement commun : les règles de vie sont communes aux deux centres afin de permettre un suivi et une cohésion totale.

*Mise en place de projets, de thème et objectifs communs avec le centre primaire : organisation de projet d'activité avec des thématiques, jeux et sorties en commun

*Préparation des grands maternels vers le passage du primaire.

Projet en attente suite à la COVID-19

5-1 protection de la nature et de l'environnement

Développer les gestes citoyens :

-En aidant l'enfant à réaliser des gestes citoyen dans sa vie quotidienne, jeter les papiers les déchets dans la poubelle, ne pas gaspiller le matériel, l'eau, comment et à quoi sert le tri sélectif : le jeu du tri, jeu pas neuf, station météo, recyclage et transformation.

-En participant au tri sélectif.

5-2 Favoriser la découverte, le contact et le respect de l'environnement nature

L'enfant est capable de connaître et d'apprécier la nature

-En sensibilisant au quotidien à l'environnement naturel (les arbres, les fleurs, les oiseaux, les insectes...)

Aménagement d'un petit potager « dans la parcelle des jardins familiaux qui nous a été attribué ».

Sorties liées à la découverte : parc animalier, fermes pédagogique, aquarium



Organisation de grands jeux autour de ce thème
Des ateliers nature ballade où les enfants pourront ramasser des matériaux naturels.

- En sensibilisant l'équipe d'animation maternelle et primaire au projet ceci en mettant en place des projets regroupant des enfants de l'ALM et de l'ALAE par exemple le projet jardinage.
- En mettant en place des projets communs entre les accueils de loisirs maternel et primaire.

Les projets d'activités :

c- Les projets d'activité

Le directeur de l'accueil de loisirs coordonne l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique.

Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités et permet aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation.

Ils proposent à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation. L'ensemble des projets sont conservés et mutualisés.

Voir en annexe exemple de projet d'activité.

Le jeu aide l'enfant à se construire il est l'un des éléments essentiel dans le processus de développement, il est avant tout source de plaisir et d'épanouissement, il est l'outil fondamental qui nous permettra de tendre vers nos objectifs pédagogiques.

Les projets d'activités sont écrits par les animateurs, ils détaillent le déroulement de leurs projets et les différentes étapes du projet d'activité.

Ces projets permettent aux animateurs de construire et d'avoir un suivi sur le déroulement du projet d'animation.

Ils proposent à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation. L'ensemble des projets sont conservés et mutualisés.

Des projets d'activités sur différents thèmes seront mis en place durant chaque période des vacances scolaire.

Pour les vacances d'octobre nous partirons sur le thème d'HALLOWEEN comme chaque année sur demande des enfants.

Les vacances d'automne :

Pour les enfants la période des vacances d'octobre est synonyme de la fête d'Halloween.

Pour ce faire l'équipe d'animation propose un thème qui permet de développer un imaginaire.

Pour les grands et moyens il y aura le thème les chasseurs de monstres et pour les plus petits la sorcière camomille et le château hanté.

Les projets d'activités

Les enfants vont découvrir le monde des chasseurs de fantômes et la sorcière camomille.

Les objectifs de ce projet d'animation

- Appréhender la fête d'Halloween
- Créer les décors et les costumes
- Découvrir le monde des contes pour le groupe des petits.

Notre objectif sera une ouverture culturelle à travers des activités manuelles, sportives et autres.

A cette occasion, nous allons préparer des activités manuelles monstrueuses, des activités physiques et sportives revisitée.

Nous adapterons tous les ateliers autour des deux mondes choisis que ce soit dans le domaine sportif environnemental artistique ou autres.



Les enfants personnaliseront leur salle d'activité au fur et à mesure des jours et en fonction des personnages qu'ils découvriront.

Les enfants ont le choix entre plusieurs activités, le choix d'y participer ou non ou le choix de ne pas faire ! Pour les enfants qui ne souhaitent rien faire la mise en place de petits coins jeux sera à leur disposition.

Les enfants sont divisés en 3 groupes (les grands, moyens et les petits tous petits).
Chaque groupe à sa propre salle d'activité.

Chaque début de vacances les animateurs se déguiseront afin d'immerger les enfants dans un monde imaginaire.

Les enfants participeront à des sorties pédagogiques afin de sortir de leur environnement habituel et de découvrir sa ville et son environnement.

Les enfants auront un temps bien précis durant les vacances scolaire afin de découvrir et manipuler leur nouveau jardin. Le projet étant en commun avec l'ALP Bas Vernet

Seront mis en place **par la mairie** des mini-stages (insectes, chant, cirque, danse ...) sur chaque période de vacances scolaires. Un intervenant sera mis à disposition, il prendra en main (accompagné d'un animateur de la structure) un groupe d'enfant afin de leur faire découvrir de nouvelles activités.

Sur la période des vacances d'octobre nous a été attribué le monde des insectes, cela se fonctionné parfaitement bien avec notre projet jardin.

Les projets d'enfants :

Des projets enfants sont mis en place lors des temps d'échange et d'évaluation, en effet les enfants auront un temps d'échange avec les animateurs sur les projets d'activités qu'ils souhaitent mettre en place ainsi que les ateliers jeux ou sports.

Suite à ses échanges l'équipe se réunit afin de construire les projets d'animation autour des attentes et besoins des enfants.

Le moyen principal utilisé sera le rassemblement où des temps d'échanges seront mis en place afin de faire émerger les futurs projets d'animation suite à la demande des enfants.





LES METHODES PEDAGOGIQUES

S'efforcer de maintenir le plaisir des enfants quel que soit le temps de la journée ou de l'activité menée.

Les différents thèmes que nous proposons aux enfants ont pour objectifs l'épanouissement et le développement de l'enfant.

L'équipe propose des innovations d'activités et cherche le positionnement juste pour qu'ils les apprécient.

Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir, ne serait-ce parce qu'il ne connaît pas l'activité. Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant.

Le plaisir des enfants passe aussi par le fait d'être en face d'animateurs qui se plaisent à travailler ensemble et qui font leur possible pour qu'il en soit ainsi.

Les différents projets d'activité autour du conte permettront aux enfants d'approfondir leurs connaissances et leur environnement.

Notre objectif n'est pas d'enfermer l'enfant dans un lieu coupé de la vie mais bien de lui permettre de prendre place dans son environnement et d'en devenir acteur.

Pour que l'enfant puisse s'approprier ou comprendre le monde qui l'entoure, il faut qu'il se construise des représentations qui lui sont propres. Le jeu va lui permettre de construire ses représentations.

En fonction des activités mises en place, nous ferons appel à la participation des parents (accompagnement aux sorties, aide selon leurs compétences).

Ceci implique une attitude ouverte et avenante de la part de l'équipe et disponibles quant aux demandes des parents (déroulement de la journée, le repas, la sortie, les résolutions des petits conflits, ...).





LES MOYENS

Les humains

Le Directeur

La fonction de directeur consiste :

À permettre à l'équipe pédagogique d'encadrer des groupes d'enfants, en assurant leur sécurité physique, morale et affective.

A observer, réaliser des constats, essayer d'être le plus proche des enfants et de leur milieu de vie afin d'identifier leurs besoins.

À intervenir en collaboration avec l'équipe pédagogique, les partenaires, (école, intervenants, la coordination, les associations) afin d'être le plus près des objectifs que nous nous fixons à travers l'élaboration du projet : projet pédagogique, projet d'animation, projet d'activité, projet d'enfant....

À cela s'ajoute la fonction de gestion se définissant par des missions administratives comme la gestion et l'organisation du travail administratif, financier, budgétaire. De la gestion du personnel affilié à ma structure : personnel technique, je suis le relais entre l'équipe d'encadrement et l'association Léo Lagrange.

Les animateurs référents et ou animateur :

Il assure la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et contribue à son épanouissement

Il assume le rôle de relais avec les parents, les enfants et l'équipe d'animation

Il doit avoir un rôle de formateur auprès des nouveaux animateurs.

Il doit assurer le suivi du projet pédagogique auprès des enfants et de l'équipe.

Il doit mettre en place des projets d'activité en lien avec le projet pédagogique

Il doit participer et animer les réunions d'encadrement

Il peut être directeur adjoint ou animateur

Il permet à l'enfant de développer ses potentialités et favorise la rencontre de l'individu avec le groupe.

Par son écoute, son attitude, ses capacités, techniques et pédagogiques, ses connaissances, l'animateur aide les groupes d'enfants à formuler et réaliser leurs projets.

Il met en place et assure le suivi des moyens pédagogiques et matériel nécessaire aux activités

Il participe aux réunions, échange, s'exprime et donne son avis.

Il fait partie d'une équipe éducative où différents rôles complémentaires et solidaires sont assurés.

Il respecte les règles qu'il met en place et a un droit d'exemplarité vis-à-vis des enfants.

Avec ses collègues, l'animateur doit respecter ses collègues, doit savoir travailler en équipe et surtout écouter l'autre. Il doit participer activement aux réunions de préparation. Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique

Avec les parents l'animateur doit discuter avec eux lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant. Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernés. Il doit être présent aux moments de l'accueil et du départ.

L'animateur stagiaire :

• Permettre à chaque animateur stagiaire d'accomplir son rôle et sa fonction tel qu'il est défini dans le projet pédagogique.

• Consolider ses connaissances sur les enfants.

• Faire le lien entre la théorie et la pratique.



- Analyser sa pratique, affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- Acquérir de nouvelles compétences techniques.

Les moyens mis en place :

Chaque animateur rencontrera au moins une fois par semaine le directeur de la structure, pour faire le point sur son travail, ses difficultés éventuelles et ses besoins de formation.

La formation peut prendre différents aspects :

- Documentation qui sera fourni par la directrice de l'accueil de loisirs
- Pratique d'activité
- Moment de travail autour d'un aspect du travail de l'animateur
- Aide à la prise de recul et à l'analyse de difficulté.

La validation des stages pratique BAFA :

Chaque animateur stagiaire BAFA rencontrera au moins une fois par semaine la directrice pour faire le point sur la validation de son stage pratique.

Les critères de validation :

La validation portera sur la préparation et le déroulement de son stage.

La décision sera prise par le directeur et s'appuiera sur les points suivants :

- Sa capacité à organiser et gérer les différents moments de la vie des enfants sur la structure.
- Sa capacité à participer au travail d'équipe.
- Sa capacité à assurer la sécurité physique et morale des enfants.
- Sa capacité à gérer son rythme de vie.

Rappel : un animateur en formation BAFA a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un animateur diplômé.

L'équipe pédagogique est composée d'une directrice, de deux animateurs permanents et de trois animateurs CEE, en fonction des effectifs l'équipe peut augmenter.

Nom	Prénom	Age	Qualification	Fonction	Statut	Période	Groupe d'âge attribué
MONACO	Sarah	26	BAFA	Animatrice ALM	CDII	Mercredi et vacances scolaires	4-5 ans
BENNACEUR	Fatma	43	BAFA	Animateur ALM	CDII	Mercredi et vacances scolaires	2.5/3 ans
OUFRIGH	Aya	17	Stagiaire BAFA	Animatrice ALM	CEE	Mercredi et vacances scolaires	4-5 ans
ANTOINE	Sofiane	24	BAFA	Animateur ALM	CEE	vacances scolaires	4-5 ans
MELHA	Camélia	18	Non formé	Animatrice ALM	CEE	vacances scolaires	2.5/3 ans
BEKHEIRA	Sana	19	BAFA	Animatrice ALM	CEE	vacances scolaires	4-5 ans



Le matériel

Le matériel pédagogique est mutualisé avec l'école (tapis, matériel de motricité...)
Pour l'achat du matériel, les animateurs font une liste, les achats sont faits au fur et à mesure des demandes et des projets.
Un renouvellement du stock se fait chaque fin d'année (en décembre) afin d'avoir de nouveau jeux ainsi que du matériel pédagogique qui sera également renouvelé.

Les espaces

L'ALSH dispose de ses propres locaux, il y a 3 salles d'activités des toilettes une cuisine des toilettes adultes et nous disposons également des locaux de l'école maternelle, une salle polyvalente, un dortoir climatisé (ou plus si besoin), une ludothèque et 2 cours.

Les locaux

Nous disposons de 2 cours, une cour de l'école maternelle et l'autre cour de l'école élémentaire où les animateurs organisent des jeux.
Les enfants y passent leur récréation avant d'aller à la cantine.
Nous utilisons la salle de motricité et par roulement de projet ;
Nous utilisons le dortoir pour les enfants qui font la sieste.
Nous utiliserons le petit coin BCD, projet en commun entre l'école maternelle et l'ALSH.

Financiers

Le budget pédagogique est de 3.08 euros par journée et par enfant
Les dépenses du budget sont réparties en fonction d'une grille de répartition budgétaire sur une base de 3.08 euros par journée enfant.

Transport: 1,10 euro
Animation 1.10 euro
Collation : 0,60
Matériel pédagogique : 0,18
Pharmacie: 0,05
Produit d'entretien: 0,05

Les partenaires

Institutionnels
Le réseau des accueils de loisirs de la Ville de Perpignan.
Le réseau des accueils de loisirs Léo Lagrange.
Le centre social du Bas Vernet

Financier

-La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).
-La DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)



-La Mairie de Perpignan qui finance en partie l'accueil des enfants dans nos structures, est propriétaire des locaux et responsable de leur entretien. Du personnel de la mairie intervient également directement pour l'encadrement des enfants.
Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

Le fonctionnement de la structure (adapté à la situation sanitaire)

07h45- 9h00	Accueil échelonné des enfants
11h30 -12h00	Départ échelonné des enfants ne déjeunant pas à la cantine.
11h45-12h45	Déjeuner à la cantine
13h30 – 14h 15	Accueil échelonné des enfants
17h00 – 18H15	Fin de journée. Départ échelonné.

Modalité d'inscription:

Les parents peuvent inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs dès 2 ans et demi à 6 ans à condition qu'il soit scolarisé. Il est possible de faire une dérogation auprès de Léo Lagrange afin d'accueillir un enfant de moins de 2 ans et demi sous certaines conditions.

Les documents nécessaires à l'inscription sont:

- La fiche de renseignement à retirer au centre (voir document annexe).
- Attestation d'assurance à jour.
- certificat de vaccination.
- L'inscription et le règlement se fait auprès de la directrice. Aucune inscription sans règlement d'avance.

Une réservation peut être annulée au plus tard 48 h avant la date d'accueil de l'enfant.
Toutes absences non justifiées 48 h à l'avance entraînent systématiquement la facturation de la réservation





✓ Journée type

Fonctionnement ALSH

07h45-9h00	Accueil échelonné des enfants, dès qu'ils arrivent leur prénom est marqué sur le tableau des présences par l'animateur qui fait l'accueil. Des coins jeux sont mis à leur disposition, les enfants sont libres de choisir leur coin jeux.
09h00-09h15	Fin de l'accueil et temps d'hygiène.
09h15 - 9h45	Tous les mercredis un petit déjeuner est proposé aux enfants. Mise en train de la journée par thème
9h45 - 11h15	Chaque groupe d'enfant rejoint sa salle. Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité.
11h15- 11h30	Rangement des activités puis temps libre.
11h30-11H45	Temps d'hygiène et lecture du menu.
11h45-13H00	Repas à la cantine
13h00-13h15	Temps d'hygiène, brossage des dents sieste pour les petits jusqu'à 15h15, mise en place d'un temps calme pour les moyens et grands (contes, relaxation, le sac à histoire...).
13h30-14h15	Accueil des enfants de l'après-midi, des coins jeux sont mis en place.
14h30-16h00	Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité
16h00-16h30	Toilettes et goûter.
16h30-17h00	Retour sur la journée, les enfants s'évaluent.
17h00/18h15	Accueil, mise en place de coins jeux.



La convivialité autour du repas

Le repas est un temps important de la journée qui doit être vécu d'une manière conviviale grâce à la présence des adultes et à une mise en place chaleureuse et en respectant des objectifs précis:

- Favoriser la convivialité autour du repas
- Favoriser la découverte de nouveaux goûts
- Développer l'autonomie
- Responsabiliser
- Faire participer

Favoriser la discussion et l'échange pendant le temps de repas

Les enfants selon le comportement peuvent choisir leurs places

Un animateur à table

La découverte de nouveaux goûts :

Inviter les enfants à goûter à tout sans être obligés de tout manger

L'autonomie: Chaque enfant dispose d'un couteau, d'une fourchette, d'une cuillère d'un verre. Les enfants peuvent se servir seuls, cela leur permet d'apprécier la quantité de nourriture qu'ils peuvent manger. Les plus grands coupent leur viande tout seuls.

La responsabilisation:

Des enfants, s'ils le désirent peuvent être amenés à être « responsables » du pain et de l'eau, c'est à dire qu'ils iront remplir la corbeille ou la carafe.

Les plus grands peuvent servir les plus petits

Les enfants rangent les assiettes, les verres et les couverts à l'issue du repas

Chacun doit manger proprement et respecter la nourriture

La durée du repas

Il est important de donner à l'enfant le temps de se servir seul et de manger à son rythme, environ 45 minutes à une heure selon le menu.



La communication

a. Les réunions de l'équipe pédagogique

Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions de la rentrée scolaire, il peut être alimenté au fur et à mesure de l'année.

Le directeur, organise des réunions d'équipes 2 fois par cycle pour le plan mercredi les mardis de 14h30 à 16h30. Le temps de réunion pour les animateurs est de 30 minutes par mercredi sur 7 mercredis ils ont 3h50.

Pour les animateurs en contrat CEE ils ont une journée de préparation sur 7 jours travaillés, cette journée est fractionnée en fonction des réunions.

Les heures de réunions sont positionnées en fonction des besoins et des préparations.

Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe (Voir annexe).

Les types de réunion :

Réunion de projet : élaboration du projet pédagogique et des projets d'activités

Réunion de préparation : Organisation du fonctionnement, programmation des projets d'animation, les horaires des animateurs « départs et arrivés », les activités en fonction des projets d'animation et la préparation des sorties.

Réunion de bilan : à la fin de chaque période l'équipe discute des aspects positifs et négatifs et les points à améliorer

Réunion d'évaluation : l'équipe évalue les progrès, besoins ou difficultés des enfants.

Evaluation individuelle : évaluation du travail de l'animateur périodiquement

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance: La Charte de Qualité et ses outils:

La grille d'évaluation de la Charte de Qualité (**Voir annexe**)

La grille d'auto diagnostic (**Voir annexe**)

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Un entretien professionnel est mis en place une fois par an pour les animateurs référents.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants.

Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

a. La réunion Enfants / Animateurs

Elle est organisée quotidiennement par chaque animateur à tour de rôle.

L'objectif pour l'animateur est de libérer la parole de tous les enfants.

Le directeur, formé aux techniques d'animation de débat auprès de groupe d'enfants accompagnera chaque animateur de l'équipe dans ses premières interventions.



L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leur loisirs (ambition forte de la Fédération Léo Lagrange).

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies

Les relations

Avec les familles

Nous utilisons l'outil COM'CLIC de la Fédération Léo Lagrange pour la présentation des informations relatives à la vie du centre (programme d'activité, infos pratiques, inscriptions...). Il reprend les caractéristiques de la charte graphique de la Fédération Léo Lagrange.

Ce projet pédagogique est présenté via l'outil COM'CLIC.

Nous associons le plus possible les parents à notre travail.

- Une réunion de présentation en début de période (l'équipe, la structure et le projet pédagogique).
- Un tableau d'affichage à l'entrée des centres (informations sur la programmation, les sorties ...)

Nous utilisons un logiciel KIDIZ qui fonctionne très bien auprès des familles, ils ont la possibilité de voir des photos tout au long de la journée, des rappels de sorties ou informations nécessaires, le projet pédagogique et programme s'y trouvent également.

Avec les partenaires et/ou intervenants

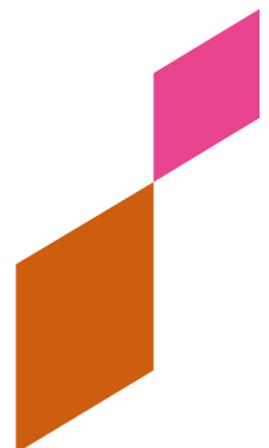
Coordonnateurs du service enfance de la Mairie de Perpignan échanges assez fréquent

L'équipe enseignante de l'école : suivi quotidien et projets festifs

Le centre social, la régie de quartier : fête des quartiers, réunion communes dans le cadre du PEL.

Les associations du quartier : sur des actions ponctuelles

L'assistante sociale et les éducateurs de la DASS : suivi particulier de certaines familles.





L'EVALUATION

Comment évaluer notre méthode de travail et nos objectifs?
 Afin d'approfondir nos résultats par rapport aux objectifs que nous nous fixons, il est impératif de se poser les bonnes questions ainsi que faire évoluer les moyens lorsque cela est nécessaire. Chaque animateur sera capable de s'auto-évaluer afin de voir son évolution face aux différents projets qu'il a mis en place ;

Grille d'évaluation des animateurs :

	1 atteint 2 Des difficultés rencontrées 3 Non atteint	1	2	3	Observations
Mise en place du projet	J'ai pu réaliser un constat objectif répondant aux besoins et attentes des enfants				
	J'ai organisé un relais et des réunions de travail avec l'équipe d'animation afin de faire vivre le projet				
	Les enfants ont participé au projet :				
	A sa réalisation				
	A son déroulement				
	J'ai mis en place des actions tout en respectant les conditions de sécurité				
Avant la séance	J'ai préparé les locaux et le matériel nécessaire à la réalisation de l'action				
	J'ai préparé la fiche d'activité				
	J'ai organisé la répartition des participants des enfants de manière claire et pratique				
	J'ai informé l'ensemble des participants aux projets				
	J'ai réalisé les missions d'information avant l'activité (parents)				
Pendant la séance et Après l'activité	Prendre en main le groupe d'enfant				
	Des explications claires des différentes étapes de l'activité				
	Respect des différentes étapes de l'activité				
	J'ai envisagé des moyens de recours en cas de difficultés				
	Je me suis impliqué dans la réalisation de l'activité				
	J'ai réalisé un suivi des activités				



	J'ai mis en place les évaluations des enfants en tenant compte de leurs remarques				
	J'ai inclus le rangement du matériel durant le temps d'activité				
	J'ai mis en place un retour au calme du groupe et fait une conclusion				

Outils d'évaluation pour les enfants

Outil d'évaluation des enfants:

L'animateur mettra en place un tableau d'évaluation qui sera affiché, l'enfant pourra s'autoévaluer au niveau de son comportement, des activités et des sorties, c'est à ce moment que le groupe pourra discuter autour de la journée ce qui leur a plu et ce qui devra être amélioré par l'équipe d'animation. L'outil est différent car il tient compte de la catégorie d'âge des enfants ainsi que le lieu d'accueil.

Outil d'évaluation pour les enfants de 4 ans à 6 ans:

Le contenu de cet outil:

L'outil de cette année 2022-2023, les enfants ont leur prénom affiché sur un tableau qui définit l'humeur de la journée, l'activité et le comportement de chaque enfant.

Outil d'évaluation pour les enfants de 2,5 ans à 3 ans:

Le contenu de cet outil:

Sur le mur dédié au temps de parole des enfants se trouve 3 affiches de 3 couleurs (vert, jaune et rouge) sur ses affiches sera dessiné un soleil sur l'affiche verte un nuage sur la jaune et la pluie sur la rouge. Les enfants auront des étiquettes ou leur prénom sera noté. Au moment du temps de parole chaque enfant s'auto évaluera (son comportement, le repas la sieste les activités et jeux), il devra mettre son étiquette en fonction de couleur qui correspondra à la journée, c'est à ce moment qu'il y aura l'échange.

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais : La Charte de Qualité dont nous parlons précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité

Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité

- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir. Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de LéoVille.

L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.



La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Duruy a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'ALSH est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de Duruy.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
 - Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)
- Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

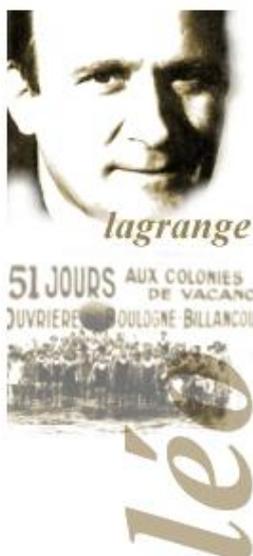
Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (**Voir annexe**)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes

- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain



Léo Lagrange [région]

Personne à contacter

Adresse

Numéro de téléphone

Site Web

